

(l'honorable M. Haig) de substituer au nom de l'honorable sénateur Tremblay, dans la liste des sénateurs désignés à ce comité, celui de l'honorable sénateur Wall. En apportant dès maintenant cette modification à l'effectif du comité, nous éviterons d'avoir à présenter une autre motion plus tard.

L'honorable M. Haig: D'accord. Je propose donc, appuyé par l'honorable chef de l'opposition:

1. Qu'un comité spécial du Sénat soit formé pour enquêter et faire rapport sur l'utilisation des terres au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadienne et, en particulier, en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

2. Que ledit comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Boucher, Bois, Bradette, Cameron, Crerar, Emerson, Golding, Hawkins, Horner, Inman, Léger, Leonard, McDonald, McGrand, Molson, Pearson, Power, Smith (Kamloops), Stambaugh, Taylor (Norfolk), Taylor, (Westmorland), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White;

3. Que le comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

4. Que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers, à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat et à faire rapport de temps à autre.

La motion est adoptée.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE— SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion interrompue le jeudi 24 octobre sur la motion de l'honorable M. White, appuyée par l'honorable M. Méthot, tendant à voter une Adresse à Sa Majesté la reine, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable F. W. Gershaw: Honorables sénateurs, l'ouverture, par le souverain régnant, du haut tribunal que constitue le Parlement a été un événement extraordinaire et émouvant. Cette cérémonie a vraiment été d'une magnificence royale. Sa Très Gracieuse Majesté s'est acquittée de sa tâche avec une grâce simple et modeste, très touchante et des plus impressionnante. La reine du Canada n'a pas failli aux nobles traditions établies par ses illustres ancêtres; elle a conquis le cœur de ses sujets et s'est acquis la sympathique admiration du monde entier. Grande dame et gracieuse souveraine, elle a parcouru, accompagnée de son noble époux, plusieurs pays, renforçant partout les liens qui unissent les nations du Commonwealth.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Gershaw: Monsieur le Président, permettez-moi de vous offrir mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre nomination au poste si élevé et si honorable que vous occupez. Je désire aussi féliciter le motionnaire (l'honorable M. White) et le motionnaire en second (l'honorable M. Méthot) de l'Adresse en réponse au discours du trône. Leurs discours fort appropriés ont été présentés avec éloquence. En outre, je tiens à souhaiter humblement la plus cordiale bienvenue aux nouveaux membres du Sénat. Je suis sûr qu'ils goûteront fort le bon esprit de camaraderie qui existe entre nous tous ici, et qu'ils auront l'occasion de faire un apport vraiment utile au bien-être de la population du Canada, tant durant les sessions qu'entre les sessions.

Je voudrais maintenant dire quelques mots au sujet de ma province. Les armoiries de la province d'Alberta représentent des montagnes au faite couvert de neige, une chaîne de vertes collines et une scène champêtre; le tout surmonté de la croix de saint André, symbole de la loyauté des gens à l'égard de la terre qui les a vus naître ou du pays qu'ils ont adopté. Dans cette région de montagnes couvertes de neige se trouvent des rochers escarpés et des canyons, des chutes d'eau élevées et des paysages grandioses. Les parcs de Banff et de Jasper, le lac Louise et les lacs Waterton, endroits de villégiature situés dans les montagnes, attirent des touristes de notre pays et des autres continents.

Honorables sénateurs, en Alberta on voit autre chose qu'un ciel bleu, des couchers de soleil splendides et de magnifiques paysages. Des chevalements dispersés ici et là y indiquent la présence de puits de pétrole. Mille barils de pétrole représentent beaucoup d'"or liquide", selon l'expression qu'on entend parfois. Chaque jour, 400,000 à 500,000 barils de pétrole sont extraits du sous-sol. On estime qu'au rythme actuel de la consommation, le sous-sol de l'Alberta renferme assez de houille pour répondre aux besoins des consommateurs pendant mille ans. Le gouvernement de l'Alberta a créé une commission de conservation chargée de faire enquête sur la situation du gaz. D'après le rapport que cette commission a présenté, 4½ trillions de pieds cubes de gaz peuvent alimenter la province pendant 20 ans, les puits renferment une réserve d'environ 18 mille milliards de pieds cubes et, chaque année, on en découvre 1½ trillion de pieds cubes. De nos jours, l'approvisionnement de